

Avis de constitution

SOCIETE « NIAGANDOU COLEX COLOR » en abrégé « NCC SERVICES »

Siège ABIDJAN, TREICHVILLE, CENTRE COMMERCIAL
KOBESSI, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 27/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIAGANDOU COLEX COLOR » en abrégé « NCC SERVICES »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire:
- PRESTATION DE SERVICE VENTE DES MATERIELS INFORMATIQUES ELECTRONIQUES DIVERS AGRO-INDUSTRIE;
- IMPORT ET EXPORT DE DIVERS EQUIPEMENTS, MATERIELS, PRODUITS ET MARCHANDISES;
- TOUTE OPERATION DE QUELQUE NATURE QU'ELLES SOIENT POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET CI-DESSUS DEFINI OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU ANNEXE, DE NATURE A FAVORISER SON EXTENSION OU SON DEVELOPPEMENT.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, TREICHVILLE, CENTRE COMMERCIAL
KOBESSI, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M NIAGANDOU MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02415 du 18/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12488/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

